

Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Décembre 2020

N U M E R O

76



Le conseil municipal des enfants

s'est installé en cette fin novembre en partenariat avec l'éducation nationale. L'objectif est de permettre aux enfants de découvrir les atouts d'une démarche citoyenne et d'être force de proposition de nouveaux aménagements et activités dans un dialogue permanent avec les élus municipaux.

CONSULTATION CITOYENNE

pour l'étude de revitalisation
de centre Bourg



DÉFI LECTURE

et vie associative



DÉSHERBAGE MÉCANIQUE :

la commune s'équipe



NUMÉROS utiles

■ Pharmacien

Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est
organisé à partir de 19h30, le soir.
Les dimanches et jours fériés s'adresser
à la gendarmerie de Guingamp

■ Infirmières

Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56
Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36
Solene Goasdoué, Tél. : 06 76 66 52 36

■ Médecin

Dr. Denis Savidan, Tél. : 02 96 44 70 45

■ Kiné

Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

Etat-civil 2020

Naissances : 16

Mariages : 1

Décès : 30

Taolenn Sommaire

- 03. Edito
- 04. Commissions municipales
- 05. Urbanisme, aménagement
- 06. Travaux, services techniques
- 08. Budget - Finances
- 12. Commission affaires scolaires
- 14. CCAS
- 15. Vie associative et culturelle
- 20. Environnement et patrimoine naturel
- 22. Informations diverses
- 22. Temps forts

Dépôt légal : Décembre 2020

Ce bulletin a été réalisé par la commission
communication de Saint-Agathon.

Responsable : M. Thieux-Lavaur

Membres : P. Coat, A. Dupont, H. Boutin,
P. Normant, E. Puillandre, A. Castrec, A.
Etienne, L. Lemarchand, D. Nedelec, M.
Kergus, J. Le Magoarou.

Droits d'images : Mairie, sauf mention
contraire, Jean-Yves Bertrand.

Mise en page et impression :

© ROUDENN GRAFIK GUINGAMP 02 96 11 97 00



Ce bulletin
est imprimé
sur papier
PEFC et dans
le respect de
l'environnement

OUVERTURE de la mairie au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h
le samedi de 9h à 12h (sauf juillet
et août)

Tél. : 02 96 44 95 91

Fax : 02 96 44 98 68

mairiesaintagathon@wanadoo.fr

www.ville-saintagathon.fr

MÉDIATHÈQUE et bibliothèque

Tél : 02 96 44 72 53

Horaires : Bibliothèque :

mardi 16h30 – 19h

mercredi 9h00 – 12h et 16h30 – 19h

vendredi 16h30 – 19h

samedi 9h – 12h et 14h – 17h

Espace multimédia :

mardi 9h – 11h et 15h – 19h

mercredi 15h – 19h

vendredi 15h – 19h

LA POSTE communale

Agence postale

Ouverture

Du lundi au samedi de 9h à 12h.

PERMANENCE des élus

La Maire :

du lundi au vendredi 10h à 12h

Alain CASTREC

le mercredi de 10h à 12h

Morgane THIEUX-LAVAUUR :

le vendredi de 14h à 17h
sur rendez-vous

Christian NAUDIN :

le lundi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Elisabeth PUILLANDRE :

le jeudi de 14h à 15h30 de
préférence sur rendez-vous

Jean-Yves BERTRAND

le mardi de 14h à 16h de
préférence sur rendez-vous

RISQUE ACCIDENT CARDIAQUE LOCALISATION des DEFIBRILLATEURS à SAINT AGATHON

L'arrêt cardiaque tue 40 000 personnes par an
en France. Les chances de survie ne sont que de
4%. La survie diminue de 10% par minute sans
massage cardiaque alors que les secours arrivent
en moyenne au bout de 13 minutes. Seule une
action immédiate d'un citoyen permet de sauver
des vies.

L'utilisation d'un défibrillateur ne permet
pas à elle seule de réanimer une personne. En
réalité, l'appareil complète et facilite les gestes de
réanimation cardio-pulmonaire que l'on apprend
lors des formations de secourisme.

L'utilisation du défibrillateur fait en effet partie d'un
enchaînement d'actions que l'on doit connaître,
depuis la découverte de la victime jusqu'à sa prise
en charge par les services de secours. Ces mesures
peuvent paraître intuitives (par exemple téléphoner
au 15 en présence d'une personne faisant un
malaise cardiaque), certaines sont rappelées
par le défibrillateur automatisé (par exemple ne
pas toucher la victime pendant le test d'activité
cardiaque), d'autres enfin nécessitent la maîtrise de
certains gestes (par exemple effectuer un massage
cardiaque).

Les 4 défibrillateurs sont posés : à la Grande
Ourse, à la mairie, à la Maison des Associations, au
tribunes des terrains de sports.

Un 5^{ème} est en cours d'acquisition, destiné à être
positionné **à la salle des sports.**

Pour aller plus loin, vous pouvez télécharger SSF
Application ou SAUVLife :

L'application SAUVLife conçue par la communauté
des citoyens sauveteurs des est dédiée à l'urgence
vitale et entièrement GRATUITE (sans publicité et
sans achats intégrés). SAUV Life est une application
pour smartphone permettant aux citoyens
volontaires à proximité d'aller aider une victime.
Elle est déclenchée par le SAMU. Que vous soyez
formés ou non, professionnel de santé ou non,
vous pouvez vous inscrire pour porter de l'aide à
des victimes.

SSF Application : cette application développée
par les bénévoles Sauveteurs Sans Frontières vous
permet en quelques clics d'alerter les secours
d'une situation à risque, et de vous mettre en
relation avec des secouristes inscrits se trouvant à
proximité (zone inférieure à 500m), de localiser des
pharmacies et urgences hospitalières. Celle-ci vous
propose également de vous former rapidement sur
les premiers gestes, de contacter directement les
numéros d'urgence, et de vous engager en tant que
secouriste bénévole si vous le souhaitez.



Une année qui restera dans les mémoires

Cette année 2020 est marquée par une situation inédite liée à une grave épidémie. Ce bouleversement dans nos vies est vécu de façon difficile, douloureuse et certaines fois dramatique.

Notre vie quotidienne est empreinte de plus de précaution, de gravité, de respect pour l'autre. Nos libertés sont restreintes : celle d'aller et venir, celle de travailler pour certains, celle de se cultiver, celle de pratiquer des sports....

Notre liberté d'expression reste et fait polémique...

En effet, les événements récents et ces crimes atroces liés à l'islamisme radical, ont été déclenchés par cette liberté de dire, de caricaturer, peut-être même de penser trop haut.

Que ce soit face à la pandémie ou face à l'intégrisme religieux, face à l'intolérance, il nous faudra nous protéger, résister, ne rien céder. Il nous faudra avancer.

Nous n'oublierons pas mais nous saurons surmonter cette période anxiogène.

En France, « les lumières ne s'éteignent jamais. »

Cette année a également été marquée par les élections municipales ; notre liste a été élue dès le 1^{er} tour, le 15 mars dernier. Nous vous remercions pour votre confiance.

La nouvelle équipe municipale enthousiaste et motivée est à l'oeuvre depuis le 27 mai, date de l'installation du conseil.

C'est ainsi que le budget a été voté tardivement, le 15 juillet 2020.

Accompagnés par le cabinet TLPA de Brest, (phase de diagnostic avec la participation de la population et des commerçants de notre commune), avec des partenaires, l'État, GPA, l'EPF, Guingamp Habitat, nous travaillons sur la revitalisation du centre bourg avec d'une part la construction de logements intergénérationnels derrière l'église (après la démolition de la maison, rue du Prieuré), et d'autre part la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne pharmacie. Celui-ci serait transformé en maison médicale. (stationnement complémentaire à prévoir).

Nous projetons la création d'un petit marché couvert qui pourrait fonctionner le dimanche matin et serait modulable en semaine pour d'autres activités.

Nous avons finalisé la promenade douce (1,3 km) du centre bourg jusqu'aux jardins partagés ; le mobilier (table, bancs) est installé. Notre politique du zéro phyto liée à la préservation de notre écosystème s'accompagne d'un Atlas sur la biodiversité communale en cours de constitution.

Par ailleurs, l'aménagement de la RD9, de la rue F. Le Guyader est achevé à ce jour. De plus, nous projetons l'aménagement de la rue de Kervingleu.

Concernant les écoles, nous avons complété l'aménagement de la cour de l'école

maternelle désormais plus ludique et pédagogique ; l'école élémentaire aura de nouveaux sanitaires plus fonctionnels.

Chose importante, un Conseil municipal des enfants des classes de CE2, CM1, CM2, est installé depuis la fin novembre.

Dans le cadre d'une vision globale, nous étudions avec attention la mise en place de mobilités douces entre les communes de Pabu et Saint Agathon en complément de celles qui existent déjà.

Cette période de 6 mois a été très intensive et contrainte par l'aspect sanitaire et ses conséquences économiques ; des masques vous ont été distribués à plusieurs reprises et les protocoles appliqués et adaptés en fonction des besoins et des activités de chacun.

Soucieux de votre bien-être et surtout de votre santé, moi-même, l'équipe municipale et le personnel communal, restons à votre écoute particulièrement en cette période éprouvante. Soyons vigilants sur le plan sanitaire et sécuritaire.

En espérant plus de visibilité sur les prochaines semaines, nous voulons croire que l'amélioration de la situation sanitaire sera effective d'ici la fin de l'année.

La vie pourrait reprendre son cours normal et la prochaine année nous apporter peut-être plus d'optimisme et de sérénité. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Anne-Marie Pasquiert

Bonnes fêtes de fin d'année !



COMMISSIONS MUNICIPALES BODADOÛ-KÊR



Une nouvelle équipe municipale

L'équipe municipale est composée de cinq adjoints, cinq conseillers délégués et huit conseillers municipaux. Les différents membres de l'équipe municipale sont investis dans les commissions ci-après :

PERSONNEL

Responsable : CASTREC A.
Membres : ETIENNE A., PUILLANDRE A., BOUTIN H., BERTRAND JY., NEDELEC D., HARRIVEL M., THIEUX-LAVAU M., NAUDIN C.

REVISION LISTE ELECTORALE

ROBIN A., ETIENNE A., DUPONT A., KERGU M., LE MAGOAROU J.

FINANCES

Responsable : CASTREC A.
Membres : tous les conseillers municipaux

URBANISME – ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT COMMUNE

Responsable : PUILLANDRE E.
Membres : NORMANT P., DUPONT A., THIEUX-LAVAU M., PEROU I., NAUDIN C., HARRIVEL M., GUELOU S., KERGU M.

ENFANCE – JEUNESSE – ECOLIS PERISCOLAIRE INTERGENERATIONNEL – SANTÉ

Responsable : NAUDIN C.
Membres : HARRIVEL M., PEROU I. – NEDELEC D., ETIENNE A., THIEUX-LAVAU M., LE MAGOAROU J.

BATIMENTS – VOIRIE – ESPACE PUBLIC

Responsable : BERTRAND JY.
Membres : ROBIN A., BOUTIN H., COAT P., PUILLANDRE E., CASTREC A., GUELOU S., NORMANT P., KERGU M., LE MAGOAROU J.

CULTURE – PATRIMOINE – VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE – COMMUNICATION EVENEMENTIEL

Responsable : THIEUX-LAVAU M.
Membres : COAT P., DUPONT A., BOUTIN H., NORMANT P., PUILLANDRE E., CASTREC A., ETIENNE A., LEMARCHAND L., NEDELEC D., KERGU M., LE MAGOAROU J.

APPEL D'OFFRES

Présidente : PASQUIET AM.
Membres : ROBIN A., BERTRAND JY., BOUTIN H.
Membres suppléants : PUILLANDRE E., THIEUX-LAVAU M., DUPONT A.



Etude de redynamisation

Saint-Agathon est un bourg attractif, bien situé au bord de voies de communication structurantes.

Au fil de l'histoire, le bourg s'est étendu dans la longueur, vers Guingamp. Les fonctions principales de la vie quotidienne se sont éparpillées autour des axes (lotissements, zone commerciale, équipements publics, services ...). Le bourg historique est assez peu fréquenté par la population, il y a de moins en moins de raisons d'y venir. Autrefois lieu de commerce et d'échanges, le bourg est devenu davantage un lieu de balade, sa vitalité commerciale diminue.

Ensemble, faire du bourg un lieu de vie sociale et participatif

Comment réinventer les usages du bourg ?
Comment investir les nouveaux habitants dans la vie locale ?...

Afin de réfléchir ensemble à ces questions fondamentales pour le développement de la commune, la mairie a mandaté une équipe d'architectes, d'urbanistes (l'atelier TLPA) et de paysagistes (Onésime Paysage).

Cette étude vise à réfléchir aux pistes pour trouver une dynamique dans le centre bourg. Elle se déroulera en trois phases (diagnostic, projet stratégique, plan guide et fiches actions), elle a commencé en septembre et finira en mars prochain.

Le 16 septembre dernier, la population Saint-Agathonnaise était invitée à participer à une balade publique, premier moment de concertation citoyenne dans le cadre d'une étude sur le centre bourg qui en comportera plusieurs. L'atelier TLPA et Onésime Paysage ont proposé aux habitants une déambulation d'une heure dans les rues du centre bourg, pour écouter leur ressenti sur les espaces publics, les



bâtiments vides, les animations, autant de sujets à débattre ensemble pour trouver les bons leviers qui permettront au bourg de trouver de la convivialité, et un rôle à jouer dans la dynamique globale du territoire guingampais.

Une trentaine de personnes sont venues y participer enthousiastes.

Les sujets qui ont été principalement évoqués ont été :

- la circulation dans le centre (celles des voitures autant que des piétons et cycles),
- les différents bâtiments vides du bourg et les fonctions que l'on pourrait imaginer s'y installer,
- la place et le rôle du bourg dans la vie des Saint-Agathonnais,
- le sens à donner à cette étude et la manière dont la population y est associée...

Cette balade n'est que le premier moment de partage autour de ces vastes questions ; des ateliers publics seront organisés en novembre, la communication sera assurée par voie de presse en avance.

Une série d'entretiens a été menée en parallèle

avec différents acteurs du territoire, commerçants, professionnels... La première phase de l'étude a été rendue aux élus à l'occasion d'un comité de pilotage le 15 septembre dernier. Il s'agit d'un diagnostic, un état des lieux du territoire et des questions qui s'y posent, à travers l'étude de plusieurs thématiques (histoire, morphologie, espaces publics, dynamique de l'habitat)...

Ce diagnostic a fait émerger qu'il est important de penser cette étude à deux échelles ; celle du bourg et de la vie quotidienne, et celle du bassin Guingampais, pour trouver une identité spécifique à ce bourg, donner des raisons de le fréquenter...

En attendant la suite des événements de concertation, les personnes qui n'ont pas pu participer à cette balade et tous ceux qui souhaitent s'exprimer (idées pour l'avenir du bourg, projets...) peuvent envoyer un mail à r.laforge@atelierltpa.com ou déposer leurs idées à l'accueil de la mairie.

Le calendrier des rencontres et échanges sera diffusé par le site de la mairie ainsi que par la presse.

E. Puillandre



(se reporter à la page 23)

Saint Agathon et ses chantiers

Dans un contexte particulier, l'ancienne municipalité a prolongé de quelques semaines sa mission durant le confinement, en particulier pour les chantiers en cours et à venir.

La promenade douce

Le projet de création d'une promenade douce, cher à Lucien Mercier, l'ancien maire, avait été adopté à la fin de son mandat. Cette liaison douce de 1,3 km, longeant en partie le circuit de VTT, traverse des espaces naturels, pour finir son cheminement le long des voies existantes, s'adresse aux publics de tous âges souhaitant effectuer un parcours simple. Les travaux forestiers ; abattage, débroussaillage et élagage ont été confiés à l'entreprise

Savéan et effectués en mars, pour un montant de 5514€ ttc. L'entreprise Sparfel, a passé trois semaines en septembre, a terrassé le circuit et le chantier devrait s'achever en novembre par la pose d'une passerelle et du mobilier ; 3 bancs, 3 banquettes, 1 corbeille et 1 table de pique-nique. Le coût global s'élève à 68450,45€ ht et une subvention, représentant 50 % du montant ht, a été obtenue au titre du Plan de relance initié par le Conseil départemental.



Aménagements de la rue François Le Guyader

En raison de la crise sanitaire, le chantier d'aménagement de la rue François Le Guyader, coordonné par le cabinet ADAO, a démarré, début mai avec quelques semaines de retard. La première phase a été la réhabilitation du collecteur d'assainissement ; inspection du réseau par caméra, reprise des collecteurs et chemisage des canalisations. Elle a duré 7 semaines. Les réseaux d'eau pluviales, liaison douce et voirie, à la charge d'Eurovia, ont constitués la deuxième tranche du chantier qui s'est achevé le 27 octobre. Le montant global du chantier s'élève à 264164€, subventionné à hauteur de 92457€.

La liaison douce accessible aux cyclistes et aux piétons est matérialisée par le bitume rouge brique.



Réfections des accotements

Suite aux travaux de la RD9, les accotements des routes de Maudez et de Traou Maudez ont beaucoup souffert du passage intensif lié à la déviation et ont nécessité une remise en état. Les tronçons de la route de Lanvallon à Maudez (1440 m), de la route de Maudez à la pépinière Martin (580 m) et la rue du Stade (542 m) ont été remis en état par la société Moisan et Fils pour un montant de 13600,20€ ttc.



Peinture d'une salle de classe

Les travaux de peinture d'une classe de CM, confiés à la Maison de l'Argoat, ont été effectués pendant les vacances de la Toussaint ; montant de la facture ; 1304€ ttc.

Le clocher de l'église

La société Art Camp a procédé à l'élimination des végétaux qui avaient pris racine sur le clocher et colmaté la fissure engendrée sur le pinacle sud-ouest. L'expertise a également permis de constater que la plus grande des cloches présente une fêlure importante et doit être arrêtée dans l'attente de l'option choisie pour sa réparation.





Terrains de football

Les deux terrains de football ; honneur et entraînement, ont fait l'objet de travaux de décompactage et regarnissage, en septembre, par la société Arvert. Le terrain d'entraînement, le plus humide et le plus utilisé, a été sablé, facilitant le drainage. D'autre part, les services techniques disposent depuis le mois d'octobre, d'un aérateur à couteaux pour ces terrains engazonnés.



Une nouvelle cellule commerciale à Kerholo

Une nouvelle cellule commerciale à Kerholo abrite 3 nouvelles entreprises. Deux nouveaux artisans proposent leurs services ; un fleuriste, Guillaume Bellanger et une coiffeuse, Virginie Urvoy, ainsi qu'une coopérative d'artisans ; Baty c occupée par deux dessinateurs.



Densifier le centre bourg logements inclusifs

Logement inclusifs rue du prieuré

Mieux habiter ensemble au centre bourg de Saint Agathon

Dans la continuité du projet porté par l'équipe municipale, la maison située 14, rue du Prieuré a été achetée par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne en vue de créer une dizaine de logements inclusifs.

Il s'agit d'offrir des logements de grande qualité à des jeunes, des jeunes couples, des personnes en situation de handicap et des personnes vieillissantes sur la commune.

Guingamp Habitat, Office Public de logements sociaux, portera ce projet en collaboration avec la commune et en lien étroit avec la connaissance des besoins en logement de notre territoire de vie.

Ce projet devrait voir le jour en 2021.

Le site

Le projet s'intégrera dans le style du bâti du centre bourg dans l'esprit de l'exemple ci-dessus. Le choix se porte sur des maisons de ville aux toitures en ardoise.

Les chantiers à venir

Extension des loges de la Grande Ourse

Le permis de construire concernant l'extension des loges de la Grande Ourse a été déposé par le cabinet d'architectes B. Houssais de La Roche-Derrien au mois de juillet. Le projet, d'une surface de 73m² est au stade de la consultation des entreprises.

Rénovation des toilettes garçons et filles de l'école élémentaire

Les sanitaires garçons et filles de l'école élémentaire vont être rénovés ; remplacement des urinoirs garçons avec séparations, ajouts de laves mains, remplacement de la faïence et des portes d'entrées. La société LG Therm a été retenue pour les travaux de sanitaire (4027,14€ ttc), l'Eurl Richeux pour la faïence (1306, 80 € ttc) et Le Bihan-Sérandour pour la menuiserie (2587,20 € ttc).



Définition du budget communal

Pour toutes les communes le budget reste le nerf de la guerre, il est l'espace où se décide les orientations fondamentales de la gestion municipale. Il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises par le conseil municipal.

Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. Acte de prévision car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année.

Acte d'autorisation car le budget est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées et encaisser les recettes par le Conseil Municipal.

Le budget énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, **des budgets supplémentaires ou rectificatifs** sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. De plus, **des budgets annexes** retracent les recettes et les dépenses de services particuliers.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à

chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État et autres
- On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Le Compte Administratif : Il est nécessaire de constater comment et dans quelle mesure les prévisions du budget primitif ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif. Le compte administratif est en effet, le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné. Le Compte Administratif met en évidence la plus ou moins bonne qualité des prévisions du budget primitif, pour 2019 c'est un budget maîtrisé que nous présentons

Dépenses de fonctionnement

Détail par chapitre

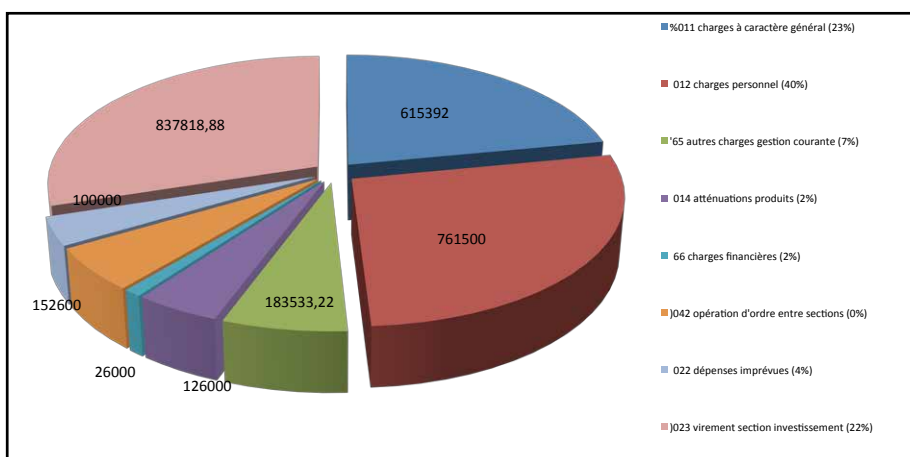
Chapitre 011 : 615 392 €. (507 704 € en 2018)

Ce chapitre reprend les charges afférentes au fonctionnement courant des services :

- Achat de fournitures et matériel
- Fluides
- Frais de télécommunication
- Contrats de maintenance, assurance et prestation
- Entretien et réparation des bâtiments, matériels et véhicules.

Il est à noter la forte augmentation comparativement au BP 2019 due à des interventions plus conséquentes dans l'entretien des bâtiments communaux, dont l'église, de la voirie, et surtout l'impact des achats liés au COVID 19 (masques, produits entretien dédiés, plateaux pour la restauration scolaire).

Il convient de souligner la création « d'une enveloppe » de 5 000 € (15 000 € à partir de l'an prochain) dédiée à des études sur le patrimoine « environnemental ».



Certains articles ont été minorés avec la réduction de l'activité tel celui concernant l'alimentaire.

Chapitre 012 : 761 500 € (780 800 € en 2019)

Chapitre moindre compte tenu : moins d'arrêts et donc moins de remplacements,

de recrutements de personnel plus jeune et donc à indice moindre, un fonctionnement « allégé » sur le pôle scolaire pendant 4 mois.

Chapitre 65 : 183 533,22 € (186 805 € en 2019)

Chapitre stable qui comprend les indemnités des élus, les subventions aux asso-

ciations et au CCAS ainsi que les diverses participations (ALSH...), déficit du budget la source.

Cette stabilité est globale mais certains articles sont plus conséquents (formation et indemnités élus, subvention CCAS) et d'autres moindre (ALSH avec moins de jours d'ouverture).

Chapitre 014 : 126 000 € (2 000 € en 2019)

Majoritairement cela concerne le reversement de la fiscalité du foncier bâti à

l'agglomération et aux 56 autres communes du territoire et concerne l'année 2019 ET 2020.

Chapitre 66 : 26 000 € (30 500 € en 2019)
Ce chapitre confirme le désendettement de la commune (extinction en 2026).

Chapitre 042 : 152 600 € (2 800 € en 2019)

Il est constitué des amortissements suite aux travaux du SDE (38 000 €) et la vente de la maison André => il s'agit d'opération

d'ordre à savoir que cela ne donne pas lieu à décaissement. Ecritures purement comptables.

Chapitre 022 : 100 000 € (76 610 € en 2019 mais activée durant l'année)

Marge de manœuvre dont dispose la commune sachant que tout virement à partir de ce chapitre est soumis au vote du CM. Une provision de 20 00 € est comprise dans le cadre de la mutualisation d'un chargé de mission sur le dossier de revitalisation du centre bourg.

Recette

Répartition des chapitres

Détail par chapitre

Chapitre 70 : 98 700 € (128 500 € en 2019)

Prise en considération de la baisse des recettes induites par le COVID avec baisse d'activités 'accueil périscolaire, restauration scolaire, entrées spectacles).

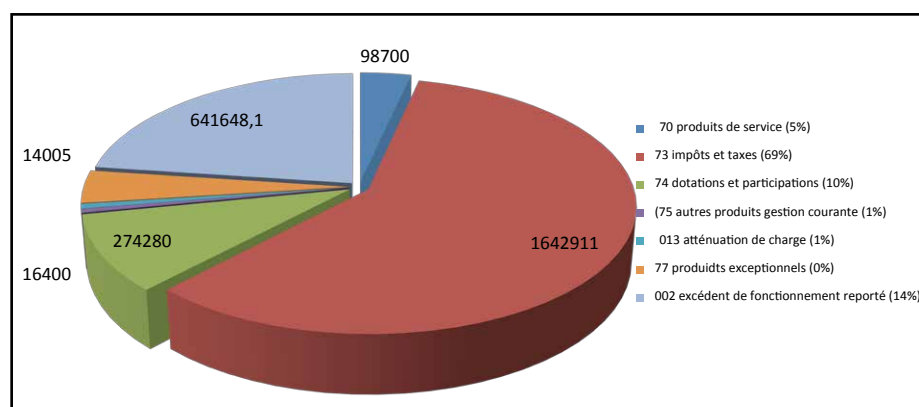
Chapitre 73 : 1 642 911 € (1 647 835 € en 2019)

Minoration de la compensation allouée par GPA (PLU, ADS ...) et une baisse du taux de la TB et TFNB. Malgré cela le chapitre prévisionnel reste constant.

Chapitre 74 : 274 280 € (contre 243 531 € en 2019).

La DGF reste constante.

Ce chapitre comprend aussi les compensations sur les impôts décidées par l'Etat.



Chapitre 75 : 14 005 € (22 005 € en 2019)
Comprend le produit des locations de salle et celui des loyers liés à la boulangerie. Prise en considération des locations en moins des salles.

Chapitre 013 : 16 400 € (contre 9 400 €).
Ce chapitre prend surtout en compte le remboursement d'arrêts supérieur à 15 jours.

Chapitre 77 : 116 400 € (0 € en 2018)
Vente de la maison ANDRE à l'EPF.

Chapitre 002 : 641 648.10 € (592 425.08 € en 2019 et 338 330.37 € en 2018).

La commune continue à dégager de l'excédent pour la 3^{ème} année, excédent en constante augmentation.

La mairie au service de ses administrés

La mairie est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police ...

L'organisation de la commune :

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser ses actions publiques locales, la commune est dotée d'une organisation composée de services administratifs et techniques. Elle peut décider de gérer certaines activités en créant les services municipaux nécessaires.

La commune peut aussi déléguer la gestion d'une activité à un établissement public, une société privée ou une association.

Pour mettre en commun certaines actions et réduire leurs coûts, la ville peut décider de s'associer avec d'autres communes qui mettent alors en commun leurs moyens

Chaque jour, vous les rencontrez ou les croisez dans leurs fonctions. :

- que ce soit le personnel des services techniques qui améliorent votre cadre de vie, qui



contribuent directement à rendre celle plus belle, plus propre, plus pratique.

- que ce soit le personnel des écoles, de la cantine, de l'accueil périscolaire, de la bibliothèque qui prennent soin et aident nos enfants, dans tous les actes du quotidien en assurant

le ménage, la restauration scolaire, l'animation pédagogique et bien plus encore

- que ce soit le personnel des services administratifs qui assure l'accueil, l'état civil, les affaires scolaires, les affaires sociales, les finances et ressources humaines....

Cette année, notre commune a accueilli de nouveaux agents dans nos différents services, nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que chacun d'entre eux trouvera sa place pour s'épanouir et évoluer dans une ambiance dynamique et chaleureuse.



Accueil périscolaire

La Ribambelle



Les enfants sont accueillis uniquement pendant la période scolaire.

Les horaires de l'accueil périscolaire restent identiques aux années précédentes à savoir : De 7h15 à 8h35 le matin, et de 16h30 à 18h45 le soir.

Le projet pédagogique pour l'année 2020/2021 rédigé par l'équipe d'animation est disponible sur le site de la mairie.

Le nombre d'enfants accueillis varie entre 40 et 50 (capacité maximum) chaque jour.

Une surveillance des devoirs est possible pour les enfants allant du CP

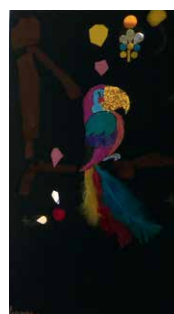
au CM2 pour les familles qui le souhaitent, cette surveillance est encadrée chaque mardi et jeudi par Catherine GALLARDON, une bénévole qui a proposé ses services à la commune.

A chaque période scolaire, un thème est défini par l'équipe d'animation afin de proposer diverses activités autour de celui-ci.

Durant la 1^{ère} période, les enfants ont réalisés des activités manuelles sur les oiseaux, ci-dessous quelques réalisations.



L'équipe est composée de Morgane DODAT (animatrice), Sylvie DOCQUOIS (animatrice), Andy RANNOU (directeur), Françoise BOUILLER (animatrice).
Et au 1^{er} plan de la photo Cécile BOMBLED (animatrice), Christine HENRY (directrice adjointe).



La bibliothèque, la médiathèque

La bibliothèque a repris ses activités aux horaires habituels, en respectant le protocole sanitaire approuvé par les autorités : le port du masque est obligatoire ; il est fortement recommandé de se désinfecter les mains ; la jauge est limitée à 6 lecteurs. Les livres rendus sont placés en "quarantaine" durant au moins 2 jours, et désinfectés avant d'être remis en rayon.

L'accès aux ordinateurs reste impossible, cependant l'assistance informatique et administrative est maintenue. Les ateliers ont repris sous forme virtuelle : cet été nous avons ainsi fabriqué un piège à frelon, décoré des boîtes à mouchoirs, créé une piñata Fortnite, et tout récemment décoré des sacs à bonbons et des boîtes à bijoux pour Halloween. Pour participer à ces ateliers virtuels, il suffit de contacter l'équipe de la médiathèque. En suivant ce protocole, il sera possible à tous de venir admirer l'exposition de peintures de Michel Alonso Paillard, qu'accueillera la médiathèque du 2 décembre au 20 janvier.



Médiathèque de Saint-Agathon
exposition
peintures de
Michel Alonso Paillard
« si les couleurs m'étaient contées »
du 2 décembre au 20 janvier

renseignements 02 96 44 72 53 • bibliotheque@saintagathon.fr

non-marchand et à l'échange de savoirs et de savoir-faire. Les grainothèques, mises en place dans de nombreuses bibliothèques à travers le monde, interpellent sur la standardisation des semences et de l'alimentation, la dépendance aux semenciers, l'effondrement de la biodiversité.

Donc, on aime : les graines qui feront des fleurs, des fruits, des légumes, à manger ou à regarder, et même pourquoi pas des bulbes, des rhizomes, des boutures...
On aime un peu moins : les semences hybrides (F1 - leur descendance n'est pas homogène - et souvent différente de ce que l'on attendait !).
On n'aime pas : les pesticides.
En pratique, vous glissez vos graines dans des

sachets en papier plié (on a appris à faire lors d'un atelier origami très apprécié), vous notez sur le sachet le nom de la plante, une date, et éventuellement une origine, vous déposez le sachet dans la grainothèque, et vous en profitez pour prendre les graines dont vous avez envie : la quantité dont vous avez besoin dans un sachet vide mis à disposition. Et il n'est pas nécessaire d'être abonné pour ça !

L'initiative a été freinée par les événements que l'on connaît, mais elle reprend maintenant : l'automne, c'est le moment où les graines séchées sont prêtes à être mises en sachets et déposées dans la grainothèque pour que d'autres en profitent au printemps prochain.

Tout en respectant les mesures sanitaires, nous accueillons aussi avec grand plaisir les échanges de vos trucs et astuces, de vos envies de partage, voire d'ateliers, venez nous en parler !

Alors, à vos sachets !

C'est le moment de penser à nous, la grainothèque aussi a rouvert !

Au printemps dernier, la médiathèque inaugurait sa belle grainothèque, proposée par un groupe de bénévoles adeptes du jardinage, et joliment décorée par les enfants de l'accueil de loisirs.

Une grainothèque, c'est presque comme une bibliothèque, mais pour les graines : on en prend, on en dépose si on en a en trop, on échange, gratuitement. C'est une démarche solidaire, qui vise à la convivialité, au partage



Médiathèque de Saint-Agathon

02 96 44 72 53

Suivez-nous sur Facebook :

@mediathequedeSaintAgathon

Site internet :

<http://mediatheque.saintagathon.fr>

Du passé vers le futur - Mémoire de son village

A l'initiative du CCAS et en étroite liaison avec les personnels de la médiathèque, un travail sur la numérisation de photos retraçant la vie à Saint-Agathon à travers le temps est projeté. Prévu comme un temps de partage entre jeunes et personnes âgées, ce travail a été reprogrammé sur l'année 2021, en raison du contexte sanitaire. Les jeunes de la commune, avec le service accueil multimédias et en lien avec le service jeunesse de l'agglomération, viendront à la rencontre des aînés qui le souhaitent afin de partager un apprentissage de numérisation des albums photo.

Rentrée scolaire

Cette rentrée scolaire de septembre 2020 a été une rentrée particulière : elle a été marquée par une nécessaire adaptation aux conditions sanitaires.

En cette rentrée, la scolarisation de tous les élèves est obligatoire ; mais, le quotidien, dans l'école, change : les passages pour se laver les mains sont plus réguliers, les brassages des groupes sont très limités, le respect des gestes barrière demeure essentiel... Bien sûr, tout le personnel au contact des enfants porte un masque.

Quelques sorties ont, tout de même, marqué ce début d'année :

Sortie « nature » pour les classes de CP, CE2 et CM1

En ce mois d'octobre, 3 classes ont participé à des sorties nature. Elles ont été accompagnées par un animateur du Centre d'initiation à la rivière de Belle Isle en Terre qui travaille en partenariat avec le SMEGA.

Les CP ont participé à une animation sur l'eau, l'énergie qu'elle produit grâce à l'observation et à la construction de moulins.

Les CE2 se sont rendus dans les méandres du Froust pour pêcher des invertébrés aquatiques, mais, aussi des poissons qu'ils ont ensuite dessinés et classifiés.

Les élèves de CM1 ont, eux aussi, pêché des petites bêtes dans le Froust afin de connaître l'indice biotique de la rivière (niveau de pollution).





Rencontre athlétisme pour tous les élèves de l'école élémentaire

Un bel après-midi de rencontre sportive : tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à des ateliers d'athlétisme avant les vacances de la Toussaint.



Un lot de deux masques en tissus a été distribué aux enfants de l'école élémentaire par la mairie." (120 lavages / garantie AFNOR)".

Conseil Municipal des Enfants (CME)

A l'initiative du conseil municipal de la commune, un CME va être mis en place en cette fin d'année 2020. L'école est partenaire de cette initiative : participer à un CME a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté et de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 vont donc avoir l'opportunité de former le 1^{er} CME de la commune de St Agathon.

Pour sensibiliser les enfants à leur future fonction, Mme le Maire, accompagnée de Mme Harrivel et de Mme Le Magoarou est intervenue dans les 3 classes concernées. Elle a pris le temps de leur exposer le rôle des élus et de répondre aux questions des enfants sur la fonction d'élu.

L'élection a eu lieu le vendredi 13 novembre.

Ecole maternelle



En cette rentrée 2020, notre école maternelle est composée de trois classes :



Les 17 PS sont encadrés par Julie Huet-Le Carboulec (directrice), 3 TPS feront leur rentrée en janvier.

Vingt et un élèves de MS/GS sont encadrés par Alizé Cadorel et Corinne Legeay, chacune à mi-temps et Marjorie Goizet enseigne dans la deuxième classe de MS/GS (22 élèves).

Cette année, nos trois classes vont travailler sur le thème des couleurs. Suivant le contexte sanitaire, des sorties pédagogiques et des

interventions dans les classes, en lien avec les projets menés, pourront avoir lieu.

L'aménagement de la cour s'est poursuivie pendant les vacances de la Toussaint avec l'installation d'une cabane, d'un circuit de voitures, de marelles. Nous remercions la Mairie de Saint-Agathon pour cette installation. Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire !

Les enseignantes de l'école maternelle





Installation des nouveaux membres

Les nouveaux membres du CCAS se sont réunis le 22 juillet dernier pour faire un point sur les projets en cours et à venir.

Ils ont élus la vice-présidente, Annaïg Etienne, pour en assurer la gestion. Celui-ci se compose de

- la présidente, Anne-Marie Pasquet, maire
- 7 élus de St Agathon : Annaïg Etienne, Elisabeth Puillandre, Isabelle Pérou, Alain Castrec, Pierre Normant, Manueline Harrivel et Jocelyne Le Magoarou.
- 8 délégués : Erwan Bono représentant la MSA,

Christelle Guervilly pour l'Asad Argoat, Martine Méheut pour le Club du Bon temps, Jacky Cadorel pour le centre d'aide alimentaire, Jean-Paul Hillien pour l'association voir ensemble 22, Annick Radenen pour le Secours populaire, Michèle Sainthorant pour l'association VMEH (visite des malades dans les établissements hospitaliers) et Yveline Moisan, habitante de St Agathon.

Pour contacter le CCAS de St Agathon, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la mairie, le mercredi de préférence. 02 96 44 95 91

LES AIDES ALIMENTAIRES A ST AGATHON

Le CCAS de St Agathon travaille principalement avec deux associations pour les aides alimentaires

Le centre d'aide alimentaire de Guingamp.

Créée en 1989, l'association fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi. Pour éviter toute dérive, elle ne choisit pas ses bénéficiaires. Ce sont les CCAS ou les assistantes sociales qui font une demande après étude du dossier. En 2019, 31 Saint-agathonnais ont bénéficié de distribution de denrées alimentaires.

Le secours populaire de Guingamp

Il assure une distribution d'aide alimentaire, mais aussi de produits d'hygiène, de vêtements, et des aides financières ponctuelles. Le CCAS de St Agathon leur adresse les demandes après étude de dossier.

LES MISSIONS DU CCAS

Le CCAS gère l'action sociale locale : attribution d'aides alimentaires, financières, secours d'urgence, subvention aux associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion, l'emploi, la santé, l'humanitaire, le social... Le CCAS organise également chaque année, en novembre, un repas en l'honneur des anciens et des colis de Noël pour nos séniors. Cette année, en raison de la crise sanitaire, les membres du CCAS ont décidé en septembre, d'annuler le repas et les portages de colis, les risques sanitaires ayant été jugés trop importants pour nos aînés. Le confinement mis en place depuis, en novembre, par le gouvernement, a confirmé ses craintes. Le CCAS réfléchit à d'autres événements, dès que possible en 2021, pour honorer nos anciens.

Accompagnement de la population et solidarités

Plusieurs campagnes de distribution de masques ont été initiées par la commune. 400 masques ont été délivrés sur deux samedis à la Grande Ourse. Puis, une campagne de distribution dans les boîtes aux lettres (2 par foyer) a eu lieu au mois de septembre. Le CCAS a également fourni des équipements à plusieurs familles. En cas de besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie.

Le mot de l'opposition municipale

Chers électeurs

Voilà bientôt un an que les élections municipales ont eu lieu et on peut déjà tirer un premier bilan de l'année 2020.

Concernant les résultats électoraux, nous sommes bien sûr déçus pour nos colistières et colistiers.

Nous n'obtenons que 2 sièges sur 19 : trop d'électeurs, par peur du virus, ont refusé de se déplacer ; résultat, notre commune obtient moins de 800 suffrages exprimés sur près de 1800 électeurs ; notre liste faisant un score très faible (201 voix contre 430, il y a 6 ans).

Vu le contexte, cette élection aurait dû être ajournée. Nous avons également déploré, au cours de cette campagne électorale, le peu d'engagement des citoyens et nous l'avons regretté. Néanmoins nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont fait confiance.

Notre travail, dans la nouvelle municipalité, consistera, comme par le passé, à adopter ce qui sera dans l'intérêt des habitants et de la

commune, mais lorsque certaines décisions sembleront contraires à l'intérêt communal, nous saurons faire entendre notre voix.

Au cours de la précédente mandature nous avons approuvé de nombreux travaux tels : la rue du stade, toul lan et François le guyader.

Nous avons été amenés, en l'occurrence, à nous opposer à d'autres projets qui ne semblaient pas indispensables : construction d'une loge supplémentaire attendant à la grande ourse.

Quant au chemin de randonnée, nous n'étions pas contre ; nous souhaitions simplement le reporter d'un an ou de deux ans car nous traversons une crise sans précédent et nous allons devoir gérer l'argent public avec parcimonie.

Depuis juin dernier, la nouvelle majorité fait face à une situation (économique et sanitaire) difficile.

Bonne chance à Madame la Maire et ses adjoints et à toute l'équipe municipale dans son ensemble.

Nous souhaitons que cette mandature se déroule dans un climat apaisé et nous saurons y prendre part car notre rôle à tous est de savoir rassembler.

Bonne continuation aussi à Mme Touche et les membres de son équipe administrative que nous avons eu l'occasion d'apprécier lors du dernier mandat pour leur sérieux et leurs compétences. Nous associons également les membres de l'équipe technique qui répondent, au quotidien, aux travaux de voirie, d'entretien des espaces verts, des espaces couverts et à l'embellissement de la commune.

En cette fin d'année 2020, douloureuse pour tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2021 à tous les Saint Agathonnais.

Les Membres de l'opposition

Michel KERGUS et Jocelyne LE MAGOAROU



La Grande Ourse, salle des spectacles, des fêtes et lieu de regroupement essentiel à la vie de notre commune de Saint-Agathon est employée lors de diverses activités :

- Les réunions diverses et les conférences :

la salle est régulièrement réservée pour l'organisation de séminaires de travail à destination d'élus ou de professionnels. En 2019, 12 manifestations de ce type ont été recensées.

- Les concerts et les spectacles : 24 représentations ont été dénombrées en 2019.

- Les repas d'associations ou de particuliers : la salle est de plus en plus réservée par des associations pour réunir leur conseil d'administration par exemple. Des privés réservent aussi la salle afin de célébrer les fêtes familiales : baptêmes, mariages, anniversaires.

- Les résidences d'artistes : ce sont des moments de travail durant lesquels les artistes préparent leurs spectacles. Chaque année, 4 à 5 résidences sont programmées.

- Les associations réservent la salle pour y organiser des temps forts de la vie locale : galas de danse de fin d'année, des tournois d'échec, lotos. 11 manifestations ont été dénombrées en 2019, se déroulant souvent sur plusieurs jours.

En 2020, le programme de réservation de la salle s'était encore amplifié, mais la crise sanitaire liée au COVID a considérablement impacté son fonctionnement. Quelques réservations pour des fêtes privées ont été annulées et remboursées. De nombreux spectacles et coopérations ont dû être déprogrammés et repoussés.

Néanmoins, le partenariat entre l'association Melrose et la municipalité a pu proposer des spectacles comme celui de Pablo Mira, humoriste décalé, ou Agathe Iracema, chanteuse de Jazz « latino ». Cette programmation a pu se maintenir grâce à une anticipation des mesures sanitaires, notamment en abaissant la jauge (nombre maximal de personnes autorisées) et en doublonnant lorsque cela était possible les représentations. Ce programme s'ajoute au concert de Joyce Jonathan, qui a rencontré un franc succès en début d'année.



A venir :

LOWLAND BROTHERS est reporté au 14 mars 2021

Mister MAT est reporté au 18 avril
Guillaume MEURICE and the Disruptives est annulé, une représentation aura éventuellement lieu en 2021

Retrouvez toutes ces informations sur www.ourse.fr



Loto organisé par l'association des parents d'élèves

La vie associative en bretagne

80 000 associations. Avec 700 000 bénévoles, elles mobilisent près d'un breton sur 4

2^e Assises de la vie associative en Bretagne 100% en ligne

Pour leur 2^e édition, la Région et le mouvement associatif de Bretagne invitaient les associations à se réunir, les 7, 9 et 10 novembre sur le thème : coopérer pour changer ! Si l'événement a été maintenu, c'est qu'il permet plus que jamais de prendre de la hauteur et d'apporter des solutions concrètes à tous, dans un moment où les associations ont déjà montré leur capacité d'adaptation et d'innovation.

Retrouvez les ressources et vidéos des rencontres de cette édition 100% en ligne pour s'interroger, échanger, témoigner d'idées et

d'initiatives : nouveaux modes d'engagement, coopérations vertueuses, accompagnement de la vie associative...

<http://assises-vieassociative.bzh/?PagePrincipale>

Le Département des Côtes d'Armor accorde une aide à la création de juniors association ou d'association de jeunes de moins de 25 ans. Elle s'élève à un montant de 300 € pendant les deux premières années de création de l'association.

Pour plus de renseignements :

MDD de Guingamp

6B, rue Joseph Pennec, 22110 Rostrenen

Tel. : 02 96 57 44 00

Sur le territoire de GPA : 1275 associations ont été recensées et 280 d'entre elles ont permis de dresser un diagnostic par une enquête en ligne réalisée entre le 27 avril et le 25 mai 2020. Afin de renforcer le dialogue entre les collectivités et les associations, un groupe de travail, des rencontres et une charte d'engagements réciproques, ouverte à la signature des associations ont vu le jour pour consolider la coopération au service du territoire.

Un document synthétique est disponible en ligne : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/wp-content/uploads/2020/09/DATA-ASSOS-VD-24072020.pdf>

Les Randonneurs du Frouit

Notre activité de randonnée a été stoppée au mois de mars 2020 par le confinement, pour ne reprendre qu'au mois de septembre, puis reconfinement fin octobre.

A la fin du confinement, nous reprendrons nos randonnées :

- le dimanche après-midi tous les 15 jours
 - tous les lundis après-midi
 - tous les mardis après-midi pour la rando cool.
- Enfin, le « Circuit du Frouit », 13 km de randonnée autour de Saint-Agathon est labellisé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre depuis le 14 janvier 2020.

Il bénéficie à ce titre d'une inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée « PDIPR » qui lui confère une pérennité et l'élaboration d'une « Rando-Fiche » que l'on trouve à la Mairie ou à l'office de tourisme de Guingamp. La fiche a été élaborée en partenariat avec GPA, la FFRP et la municipalité.

Le totem de début de boucle, devrait être posé en fin d'année.

Ce circuit comporte aussi une liaison douce, pour les personnes à mobilité réduite, démarrante derrière la Mairie, rejoignant les jardins partagés pour arriver rue des Ecoles.

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter NOELLA BERTRAND, la Présidente
au 06 64 39 89 12
ou sur noella.bertrand2@laposte.net



Le bureau :
de gauche à droite :
Jérôme Herry (Président),
Carole Bon (secrétaire),
Xavier Riou (Trésorier),
Anne-Laure Boucher (secrétaire adjointe)



L'association des parents d'élèves est toujours présente même si depuis le mois de mars il est compliqué d'organiser des événements.

Gâce au loto du mois de janvier, l'année scolaire 2019-2020 a été une année quasiment blanche puisque nous avons essuyé une perte de seulement 300 euros. Cette année nous sommes plus dans le flou car personne ne sait ce que nous serons autorisés à organiser ou pas. Nous avançons donc par petites opérations comme la vente de parts de raclette en association avec Aux Saveurs d'Antan, la vente de chocolat et de sapins de Noël. Cela permet de financer les

frais de gestion de l'association et les petites sorties scolaires mais aussi de faire marcher les commerçants même en temps de confinement.

Pour cette année c'est en grande partie l'épargne de l'association va permettre de financer les sorties scolaires. Il y a également 3000€ qui ont été avancé pour une grande sortie à Nantes pour les élèves de CM, nous espérons qu'elle pourra se faire cette année.

Malgré tout, les parents restent motivés et nous nous adaptons à la situation, notamment en organisant nos réunions en visioconférence. Même si tous ne peuvent pas aider, ils nous soutiennent en offrant ou en achetant des fruits et légumes lors du marché d'automne par exemple. Nous espérons que la situation s'améliore pour pouvoir peut-être organiser un vide-grenier et un loto en 2021, mais surtout la kermesse de fin d'année pour le plus grand plaisir des enfants !

Marche nordique

La reprise de notre activité s'est effectuée le 14/09 après une semaine d'initiations pour les nouveaux adhérents.

Nous avons 18 nouvelles recrues dans notre effectif qui compte 108 adhérents.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 02/10 tout en respectant le protocole sanitaire.

Nous avons laissé notre cotisation à 50 euros et les jours de marche sont les lundi matin-mercredi après-midi- jeudi matin et après-midi-samedi et dimanche matin.

Nous avons 13 formateurs et sommes toujours en recherche de bonnes volontés pour nous épauler.

Pour le moment nous maintenons la Galette des Rois le 8 Janvier 2021 et la sortie de Belle-Ile en Mer, prévue l'année précédente pour fêter les 10 ans de notre Club.

Elle est donc reportée du 9 au 11 avril 2021 et nous avons déjà 38 inscrits.

Notre sortie de fin d'année reste programmée le 21 juin 2021 (lieu à déterminer).

Vu que nous n'avions pas fait d'apéritif dinatoire à l'issue de notre AG, le CA s'est réuni juste après la réunion pour élire le bureau qui se compose ainsi :

Co-Présidents : Alain PUIILLANDRE et Laurence LE BRETON

Secrétaire : Anne PHILIPPE

Secrétaire Adjointe : Martin MORVAN

Trésorier : Claude TYRANT

Trésorière Adjointe : Claudine LE POULENNEC



En espérant que nous puissions continuer notre activité le plus tôt possible.
 Bonne santé à tous.

Laurence LE BRETON, Co-Présidente

ESF



C'est avec impatience et un grand plaisir que les licenciés de l'ESF St Agathon se sont retrouvés autour et sur les terrains pour cette nouvelle année 2020/2021.

La saison passée s'est brusquement arrêtée à la mi-mars avec son lot d'incertitudes, que ce soit dans le domaine sportif ou associatif. Pour le sportif, toutes les catégories ont été reconduites avec un effectif stable et de qualité.

Norbert Cheraud pour l'école de foot et Laurent Postic pour les seniors restent en charge du bon déroulement des différentes rencontres et entraînements dans un cadre respectueux des valeurs humaines et sportives. Les très bons résultats des différentes catégories génèrent énormément d'enthousiasme et de belles promesses pour cette année.

Côté structure du club, les bénévoles n'ont pas chômé avec la création du nouveau site internet, la campagne d'équipements, la continuité des échanges avec la nouvelle municipalité, la création d'un nouveau logo, etc...

Tous ces sujets ont pu être abordés à l'assemblée générale du 18 juin dernier en présence de nombreux participants et suite à laquelle un bureau fort de 17 membres a été validé.



Les U13 Finalistes du tournoi du Granitier de Plaintel



l'effectif sénior caracole en tête des championnats de D2 et D3

Moment fort de cette rentrée avec la distribution des nouveaux équipements pour l'ensemble des licenciés et éducateurs. C'est la concrétisation d'un très gros travail engagé il y a déjà quelques mois. Une vraie démarche d'appartenance au club. Tous les licenciés portent les mêmes équipements et défendent les mêmes couleurs. Mais tout cela n'aurait jamais été envisageable sans un engagement indéfectible de fidèles partenaires. A ce titre, l'ensemble des licenciés souhaite remercier chaleureusement les établissements INTERMARCHE, BRICOMARCHE et AU FIL DU VIN de St Agathon, la bijouterie BOULMOT de Guingamp et l'entreprise LE BARTZ URVOY de Ploumagoar. L'ensemble de ces équipements sera disponible à l'achat directement sur le site internet et ce pour une période de 3 ans.



L'équipe 1^{ère} avec ses nouveaux équipements



Mise en place des dotations pour l'école de foot avant distribution

DÉFI-LECTURE POUR LE TÉLÉTHON

EN PARTENARIAT ENTRE
LA MÉDIATHÈQUE ET
L'ÉCOLE DE FOOT

Imaginé avant l'été par Marie de la médiathèque dans le but de faire une opération lucrative pour le Téléthon en partenariat avec l'école de foot, le défi lecture a d'abord été évoqué lors de l'assemblée générale de l'ESF début juillet. Il a ensuite été présenté aux enfants des différentes catégories à partir du mois de septembre.

Même si au premier abord l'idée de faire lire des petits footeurs semblait un peu utopique pour certains, l'opération de distribution a bien fonctionné car Marie a eu l'idée d'apporter les livres triés par catégorie sur les terrains à la fin des séances. L'éducateur ou le responsable de l'école de foot, a présenté le projet aux enfants et aux parents, naturellement accompagnée de Marie.

Une fois le livre choisi, l'enfant trouve un parrain ou une marraine qui s'engagera à verser la somme de 1 euro par bonne réponse au quizz de 5 questions donné lors de la restitution des livres. Le parrain ou la marraine s'engage donc à verser les euros (ou plus !) dans l'urne de la médiathèque. Naturellement, malgré le confinement, l'opération est toujours en cours. D'autant plus que la suspension des activités sportives laisse un peu de temps libre... qui pourrait être utilisé en partie pour la lecture !



Les fiches de renseignement fournies lors du choix du livre sont à remplir avec le nom du parrain et donner à la médiathèque.

En cette période de confinement, une fois le livre lu, il faut contacter la médiathèque et fixer un RDV pour le rendre et recevoir la fiche Quizz.

Les enfants peuvent évidemment emprunter plusieurs livres avec un seul ou plusieurs parrains.

La fin de l'opération n'est pas encore bien fixée car la durée du Téléthon pourrait dépasser la date du 5 décembre. AFM devrait bientôt communiquer sur le sujet.

L'opération, qui semble être une première mondiale, a fuitée jusqu'à la capitale car une équipe de France Télévision a contacté l'école de foot pour se renseigner sur la pertinence de faire un reportage !

Bravo et merci à Marie qui a imaginé l'opération, lu tous les livres, préparé les fiches et marques pages, les quizz et qui reçoit les versements !

Rappel : l'opération est toujours en cours ! Pour obtenir un nouveau livre, vous pouvez contacter Norbert au 06 61 30 25 04

Pour information, de mini-foot à U13, l'école de foot ESF compte environ 110 garçons et filles.

De mini-foot à U17, l'ESF compte environ 160 licenciés.

Il sera toujours possible de s'inscrire à la fin du confinement. Les enfants auront besoin de se dépenser youhouuuuu !

Norbert CHERAUD
Responsable école de foot



Les Jardins au bout du Chemin

Forte d'une douzaine d'adhérent(e)s, l'association, présidée par Hervé NOIROT dispose d'une parcelle de 5000 m², (propriété communale) à Rozambouard.

En échange d'une modeste cotisation, chaque jardinier dispose d'une parcelle de 100 m², entretenue de façon indépendante en respectant la charte zéro phytos.

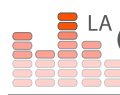
Des échanges et grillades sont organisés

régulièrement afin d'entretenir une atmosphère conviviale.

L'assemblée générale est reportée à une date ultérieure en raison des règles sanitaires en vigueur.



Dans une ambiance amicale Les adhérents se retroussent les manches pour entretenir les espaces communs

 LA GRANDE OURSE
Karr Arzhur

Atelier DIY

Organisée par l'association Melrose, cette activité consistait pour les « étudiants » à fabriquer leur propre pédale d'effet pour guitare.

Atelier animé par Michel Canuel
http://massifsonore.eu/fiche_atelier/pedale-deffet/

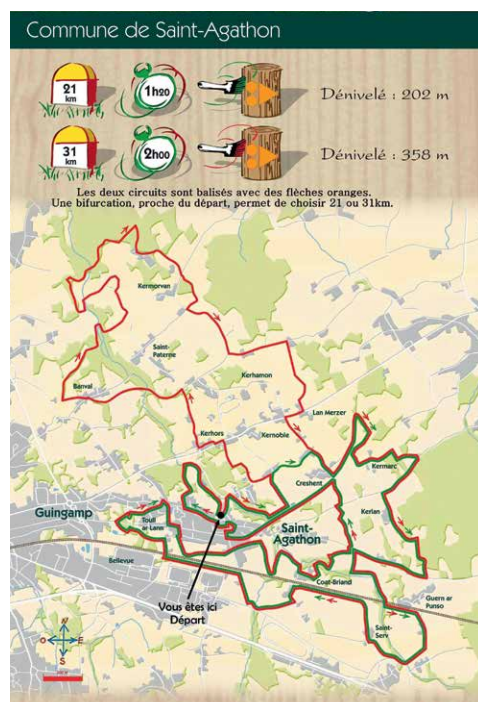


En chemin

Depuis 2008 une équipe de bénévoles de plusieurs associations de St Agathon aménagent et entretiennent des chemins.



Une équipe de la Maison de l'Argoat en cours de réaménagement du chemin de Kerenez



Il y a bien longtemps, sous l'égide de Gérard Jaguin, 2 circuits de randonnée pédestre, "Entre manoirs et Chapelles" et "Kermorvan vallée du Frou", avaient vu le jour sur la commune. Le balisage et l'entretien étaient effectués par les adhérents des "Randonneurs du Frou" et les services techniques. Depuis 2008 une équipe de bénévoles de plusieurs associations de St Agathon aménagent et entretiennent des chemins. On retrouve dans cette équipe des membres :

- des "Randonneurs du Frou",
 - de la "Marche Nordique Saint Agathon",
 - du "Comité d'animation",
- mais aussi des personnes indépendantes, vététistes, joggeurs, amoureux de la nature dont Lucien Mercier, ancien maire de Saint Agathon, et même des bénévoles des communes avoisinantes.

La totalité des circuits avoisinent maintenant les 31 km. Les circuits de deux disciplines sont balisés : randonnées pédestre et VTT.

Le circuit de randonnée pédestre, le "Circuit du Frou" vient d'être labellisé par la fédération française de randonnées pédestre et vous propose 13km de balade avec moins de 30 %

de bitume. Un fascicule avec le détail du circuit et toutes les informations est disponible à la mairie.

Pour les vététistes, il y a deux circuits : 21 km et 31 km. Celui de 31km emprunte la totalité des circuits aménagés et traverse la route de Lanvollon pour parcourir la partie nord de la commune et plonger dans la vallée du Frou.

Le départ de tous les circuits se font sur le parking derrière la mairie. Des totems avec les plans des circuits sont en cours de conception et seront implantés avant la fin 2020.

Pour pouvoir parcourir ces chemins, il faut les entretenir toute l'année avec un pic de travail au printemps. Trois équipes y travaillent :

- le service technique de la mairie,
- l'association "La maison de l'Argoat" qui est en contrat avec la mairie,
- les bénévoles.

L'équipe de bénévoles n'est jamais assez grande et si vous le souhaitez vous pouvez donner "un coup de main" et participer à l'entretien qui se déroule un samedi matin de temps en temps. Contactez la mairie qui fera suivre.

Hervé Boutin conseiller municipal.

Mieux connaître notre patrimoine naturel : le projet de la commune retenu !

La commune de Saint-Agathon a été retenue pour la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) par un jury national de l'Office français de la Biodiversité. Véritable outil stratégique de l'action locale, les ABC offrent, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire donné. La mise en œuvre d'un ABC s'appuie sur trois axes essentiels :

- mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune ou d'un groupe de communes et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- partager ces connaissances nouvelles avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, des élus et des citoyens ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité et aider à la prise de décisions au sein des politiques communales ou intercommunales, notamment d'aménagement du territoire.

Au total, 156 candidatures ont été déposées, principalement par des communes (70%) et 46 projets d'ABC ont été retenus nationalement :

- 33 projets portés par des communes
- 10 projets portés par des intercommunalités
- 3 projets portés par des PNR

Les projets ont été jugés sur trois critères : la pertinence des inventaires naturalistes, la mobilisation et l'implication des acteurs et citoyens dans le projet et l'utilisation de l'ABC comme un outil d'aide à la décision pour une bonne intégration de la biodiversité dans les politiques publiques locales.

Le projet de notre commune se déroulera sur les années 2021 à 2023. Il s'appuiera sur de nombreux partenariats avec d'autres collectivités, des experts issus de la sphère associative et sur une étroite participation de l'ensemble des citoyens. Aussi des activités vous seront régulièrement proposées... Préparez-vous !



Portrait d'agent

Mélanie Guillemer



Mélanie Guillemer, titulaire de deux BEPA, le premier en production horticole et le second en travaux paysagers, a rejoint les services techniques de Saint-Agathon, au mois de mai 2020, après avoir travaillé un peu plus de six ans à la ville de Rennes. Elle nous décrit la taille des arbustes :

La taille est une étape importante dans la vie d'un arbuste et joue un rôle très important pour son équilibre. Une taille régulière va engendrer une augmentation de la ramification et une floraison plus abondante.

Elle a aussi un but purement esthétique, en jouant avec les formes et les couleurs.

La période de temps appropriée pour la taille varie selon le type de plante et selon sa période de floraison. De manière générale, la taille s'effectue à la fin de l'hiver. La taille de début d'été est consacrée aux arbustes à floraison printanière, et celle d'automne doit être légère. Au delà de ces principes, à chaque mois de l'année correspond une période de taille pour les arbustes, mais il faut toutefois différencier la méthode entre les arbustes à feuillage caduc ou persistant.



Services techniques

La commune étant passée au zéro phytos, les services techniques ont été dotés deux désherbeurs mécaniques. Le premier peut être attelé au micro tracteur, ref Yvmo TDM 130 (4770f ttc) et le second est une machine auto-tractionnée, ref Yvmo MD 70 (3300f ttc). Ce matériel est subventionnable à hauteur de 40% des montants ht.

De gauche à droite au 1^{er} rang ; Mélanie Guillemer, François Coatrieux, Alain Lachiver, 2^e rang ; Eric Guerlesquin, Christian Gouévic, Gilles Albrech (responsable)



Nettoyage cimetière



Les désherbeurs mécaniques des services techniques

Désherber sans polluer

L'entretien de votre commune est réalisé sans pesticides. Destinés à contrôler les espèces végétales et animales considérées comme nuisibles, les pesticides peuvent présenter une toxicité pour l'homme, la flore et la faune, aussi bien dans les écosystèmes terrestres qu'en milieu aquatique. Ces derniers ne sont pas directement visés lors de l'application du produit, mais peuvent se trouver involontairement exposés.

Outre les obligations réglementaires en faveur de la réduction des produits phytosanitaires (Loi Labbé applicable au 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités), notre commune a décidé d'arrêter l'utilisation de ces produits polluants, au profit de solutions répondant aux enjeux environnementaux et de santé publique. Ainsi, notre commune a mis en place des techniques d'entretien dites « alternatives », telles que le paillage, l'installation des plantes couvre-sols, le désherbage mécanique... afin de préserver la qualité des sols, les ressources en eau, la biodiversité et la santé de tous. Ces nouvelles méthodes permettent un entretien de qualité tout en intégrant la végétation spontanée dans les espaces.

Dès lors, l'aspect visuel de nos espaces publics évolue avec ce changement de pratiques. La nature va (re)prendre une place prédominante dans notre commune profitant ainsi au développement de la biodiversité. Pissenlits, plantains... et autres plantes perçues comme « indésirables » pourront parfois se fondre dans l'aménagement de nos espaces verts.

Élus, techniciens, habitants, nous sommes tous engagés pour changer nos pratiques d'entretien et notre regard sur la nature en ville. La végétation spontanée qualifiée par défaut de « mauvaise » ne l'est pas, à l'inverse des pesticides qui eux ont une influence néfaste sur notre santé et notre environnement.

Changeons le regard que l'on porte sur la nature en ville, afin de préserver notre écosystème pour nous et les générations futures.

En Bretagne, 80 % des eaux destinées à la consommation sont puisées dans nos rivières. Elles sont donc particulièrement sensibles à la pollution par les désherbants chimiques. Les coûts de dépollution de l'eau potable se répercutent directement sur nos factures d'eau.

1 g de matière active suffit à polluer 10 km de cours d'eau



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

Location des salles communales (Grande Ourse ou Maison des Associations)

Les renseignements sur
les tarifs et la réservation des
salles se font auprès de la
mairie (service accueil).

Recensement agricole

Opération décennale européenne et obligatoire, le recensement agricole a pour objectif d'actualiser les données sur l'agriculture française et de mesurer son poids dans l'agriculture européenne. Ces données permettent également de définir et d'ajuster des politiques publiques au niveau national et local. Nouveauté pour 2020 : une grande partie de la collecte s'effectuera par Internet. Chaque agriculteur/trice recevra un courrier dans lequel figurera le lien vers le site Internet lui permettant de répondre à son questionnaire, ainsi que son identifiant et son mot de passe pour y accéder.

La collecte des informations sera organisée entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 avril 2021.

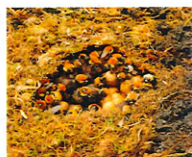
Recensement agricole et Covid-19
Pendant la période de confinement, le recensement agricole continue et la collecte des données en face à face est maintenue. Les enquêteurs du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation veilleront à appliquer tous les gestes "barrière" pendant l'entretien.

Reconnaître les nids des hyménoptères :

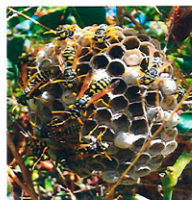
Vous trouverez ci-dessous les principaux nids auxquels vous avez des chances d'être confrontés. Les nids de frelons européens et asiatiques sont assez similaires dans leur conception et peuvent se trouver dans des localisations similaires. Il est donc important de nous appeler en cas de doute : **02.22.66.63.00**.



Essaim d'abeilles



Nid de bourdons



Nid de guêpes



Nid secondaire de



Nid secondaire de frelons

Permis de construire aujourd'hui

Aujourd'hui notre
agglomération se trouve
face au défi de l'eau.

Les six communes de l'ancienne communauté de communes de Guingamp font face à une saturation des circuits de l'eau. L'assainissement, tant pour les particuliers que les entreprises, passe par la station de Pont Ezer qui est totalement saturée. Cet équipement vieillissant doit être rénové totalement ou remplacé.

Nous sommes de ce fait dans une période où le permis de construire qui vous est accordé est conditionné par des travaux très lourds demandés à notre agglomération. Assurez-vous des délais du raccordement qui vous sera proposé lorsque vous construisez votre maison ou réhabilitez un bien.

DOSSIER DE PRESSE RECENSEMENT AGRICOLE 2020

du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021



« Chacun de vous compte, on compte sur vous ! »

Incontournable, exhaustif, couvrant l'ensemble du territoire, le recensement agricole est la plus grande enquête conduite dans le monde agricole. Réalisé tous les dix ans, ce recensement concerne toutes les exploitations de la métropole et des départements d'Outre-mer. Il permet de cartographier l'agriculture française avec une grande précision dans toutes les régions et pour toutes les filières, des grandes cultures à l'élevage en passant par le maraîchage et la viticulture.

#RA2020

recensementagricole2020.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

SCOT
Pays de
Guingamp



Compte tenu du contexte sanitaire, l'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Guingamp, initialement prévue du lundi 2 novembre 2020, à 9 heures, jusqu'au lundi 7 décembre 2020, 17 heures, est reportée à une date ultérieure.

La toponymie de notre commune

Un groupe de personnes de Saint Agathon et de communes voisines travaillent depuis 1 an sur la toponymie de notre commune. La commune est riche d'environ 130 noms de villages et de 2643 noms de parcelles. Ceux-ci ont été relevés dans les cadastres et nous remercions le personnel, ainsi que la précédente municipalité de la commune qui a pu les mettre à notre disposition. Ces noms font partie de l'histoire de notre commune, de notre héritage culturel. Ils nous racontent cette histoire et sont aussi une entrée pour la compréhension de la langue bretonne et son évolution. Notre équipe se réunit régulièrement (entre les épisodes COVID) et espère pouvoir vous rencontrer, notamment les personnes bretonnantes, pour nous éclairer sur la prononciation de certains noms de lieux (celle-ci peut parfois préciser la forme écrite). Si des personnes sont intéressées, elles peuvent contacter la mairie.

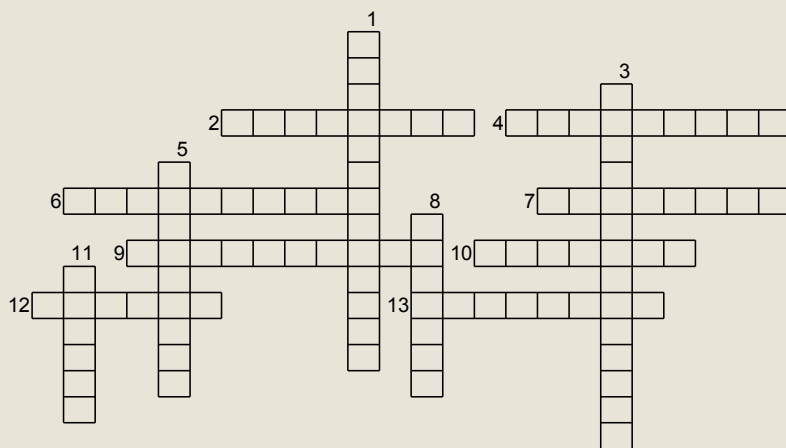
En attendant retrouvez un petit jeu pour vous faire voyager dans les différents quartiers de notre commune ci-dessous...

Idées à réaliser pendant le confinement

1. Réorganiser le jardin : définir une place pour le compost, préparer et poursuivre les plantations d'automne, créer des abris pour les animaux (hôtel à insectes, cache à hérisson...)
2. Trier ses photographies et répondre à l'appel à contribution de la bibliothèque projet « mémoire de mon village » qui retracera l'historique des principaux paysages de la commune
3. Préparer vos graines pour alimenter la grainothèque de Saint-Agathon
4. Visiter virtuellement 12 musées à travers leurs sites web : <https://www.voyagevoyage.ca/conseils/sante-securite/musees-virtuels-1.10824487>
5. Tailler vos arbres et arbustes et désherber écologiquement votre jardin : reportez-vous au portrait d'agent des services techniques
6. Re-découvrir les chemins bocagers de Saint-Agathon* à pied ou en VTT. Un plan de la commune et des circuits « édition 2021 » est joint à ce bulletin.
7. Découvrir un festival sur l'alimentation : <https://www.alimenterre.org/festival-alimenterre-des-biocoopains-chemin-de-travers>
8. Découvrir et cuisiner de nouvelles recettes avec le Relais Parents Assistants Maternels https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/wp-content/uploads/2019/07/Livret_latitdegust_complet.pdf
9. Soutenir le Téléthon en remplissant un bulletin de dons... (insérer le bulletin PDF joint)
10. Remplir un mot fléché en breton et re-découvrir nos quartiers ...

* dans la limite du périmètre règlementaire COVID

Apprenons ensemble



- 1 tal an hent houarn
- 2 toenn ar c'humun (pe gasi)
- 3 en tu all an hent bras
- 4 mein vez kavet eno
- 5 lodennaoueg kozhañ hon c'humun
- 6 en em glevoud a ra an dud eno?
- 7 hag e vez kavet Hamon eno?
- 8 takad kenwerzh hon c'humun
- 9 ur ger nevez ?
- 10 takad kenwerzh hon c'humun
- 11 liammet gant an aval?
- 12 unan bihan, unan traon, hag unan lein vez kavet ivez
- 13 e straed a zegas d'ar vered (pe d'an ifern evit ACDC!!)

- 1 en face de la ligne de chemin de fer
- 2 toit de notre commune (ou presque)
- 3 de l'autre côté de la voie expresse
- 4 on y trouve des pierres
- 5 notre plus vieux lotissement
- 6 les gens s'y endendent-ils ?
- 7 Il est pas là Hamon ?
- 8 notre zone commerciale
- 9 une nouvelle ville ?
- 10 notre zone commerciale
- 11 lié aux pommes ?
- 12 on y trouve aussi un petit, un du bas et un du haut
- 13 sa rue nous envoie au cimetière (ou au enfer pour ACDC !!)

Réponses : 1-Cwrenarpanunsoù, 2-Kerleho, 3-Douararannouttrach, 4-Arbouilbin, 5-Fallinhez, 6-Rozanbouar, 7-Kerhamon, 8-Kerleho, 9-Villeneuve, 10-Kerenez, 11-Banval, 12-Maddez, 13-Hentmeur

TEMPS-FORTS
MAREOÙ POUZEHUS



Hommage à Samuel Paty

Madame la Maire entourée des adjoints et conseillers municipaux de la commune a célébré la mémoire de Samuel Paty.

Le texte composé par Albert Camus adressé à son professeur et témoignant de sa profonde reconnaissance a été lu par Chloé, élève de l'école primaire de Saint-Agathon. Une minute de silence a ensuite été observée.

Le 11 novembre, un hommage a été rendu aux soldats et civils morts pour la France et ses valeurs.



La réserve civique

La Réserve civique permet l'engagement bénévole et ponctuel de citoyens (16 à 70 ans) au service de mission d'intérêt général inspirées par les valeurs de la République.

RC **RÉSERVE CIVIQUE**
DU TEMPS POUR LA RÉPUBLIQUE

Dans le département des Côtes d'Armor, 300 personnes se sont engagées dans le cadre de missions de la Réserve civique. 25 structures se sont mobilisées dans le département pour proposer des missions depuis le mois de mars. La déclinaison départementale de la plateforme est accessible à l'adresse suivante : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/territoires/cotesdarmor>

Plusieurs missions restent à pourvoir. Les personnes qui souhaitent se mobiliser sont donc invitées à le faire via la plateforme.